



REÇU LE 23 JUL. 2021

Centre national  
de recherche archéologique

Notre réf. 0309-C/18.1657-MPf

Votre réf. CG\_2018077\_DI\_Demande  
évaluation CNRA +  
RR 0734 2240 7 LU

Bertrange, le 21 juillet 2021

Madame Magalie SOLER  
Feltès & Associés Promotion  
135, avenue du X Septembre  
L-2551 LUXEMBOURG

**Objet : Réévaluation projet d'aménagement particulier « Arlon Kiem » sis Strassen, section A de Strassen, au lieu-dit « Route d'Arlon » (n° parcelles cadastrales : 770/4133, 769/3649, 770/4135, 771/4137, 771/4136, 770/4134)**

**Concerne : Avis du CNRA**

Madame Soler,

J'ai l'honneur d'accuser réception du dossier référencé en objet, reçu le 15 juillet 2021.

Après avoir réévalué le projet susmentionné sur base des documents mis à disposition et selon l'état actuel de nos connaissances, il s'avère qu'il ne présente qu'un faible impact sur le patrimoine archéologique. Par conséquent, il ne sera pas nécessaire d'y effectuer une opération d'archéologie préventive.

Toutefois, comme aucune investigation scientifique de ce terrain n'a eu lieu, l'existence de sites archéologiques ne peut pas être entièrement exclue. Pour ces raisons, il est rappelé qu'en cas de découverte fortuite (structures bâties, objets, monnaies...) pendant les travaux de terrain, le CNRA, et notamment son Service du suivi archéologique de l'aménagement du territoire doit être contacté immédiatement conformément à l'article 30 de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux. Cette loi prévoit que toute découverte d'éléments pouvant intéresser l'archéologie doit immédiatement être signalée au bourgmestre de la commune, qui en assure la conservation provisoire et en informe d'urgence le CNRA.

Cet avis est émis au titre de l'archéologie et ne préjuge pas de la réponse d'autres administrations comme le Service des sites et monuments nationaux, qui peuvent, en ce qui les concerne, émettre un avis.

Je vous prie d'agréer, Madame Soler, l'expression de mes salutations distinguées.

Foni Le Brun-Ricalens  
chargé de direction  
CNRA

**Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter  
le Service du suivi archéologique de l'aménagement du territoire du CNRA  
Tél: 260 281 53 - [amenagement@cnra.etat.lu](mailto:amenagement@cnra.etat.lu)  
[www.cnra.lu](http://www.cnra.lu)**

**C/C : Administration communale de Strassen**